



**MAIRIE
DE
SISTERON** ✱

Département
des Alpes de Haute Provence

**DÉPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE
COMMUNE DE SISTERON**

DMSF 2023-06-20

DÉCISION DU MAIRE

**OBJET : RESILIATION CONTRAT DE LOCATION PARKING RUE DR NIEL A
Madame SEINTURIER BALLATORE Marielle**

Le Maire de la Commune de Sisteron,

VU la délibération du Conseil Municipal, n° 2020-03-06-SG du 23 Mai 2020, conférant certaines délégations au Maire, conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

VU la demande formulée le 05-06-2023, par Madame SEINTURIER BALLATORE Marielle qui ne souhaite pas poursuivre la location de l'emplacement au parking Niel dont elle est bénéficiaire.

DÉCIDE

ARTICLE 1 : De résilier à compter du 01-07-2023 le contrat de location pour un emplacement à usage de parking situé Rue du Dr Niel affecté à Madame SEINTURIER BALLATORE Marielle depuis le 06-09-2019.

ARTICLE 2 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations du Conseil Municipal.

ARTICLE 3 : Ampliation en sera adressée à Madame le Trésorier, Monsieur le Préfet des Alpes de Haute Provence et Madame SEINTURIER BALLATORE Marielle.

Fait à Sisteron, le 05-06-2023

**Pour copie conforme
Le Maire,
Daniel SPAGNOU**